

Ecole Municipale de MUSIQUE DE Berlaimont



VOTRE ENFANT A 6 ANS OU PLUS, il peut faire de la **MUSIQUE** à l'Ecole municipale de Berlaimont

Il peut y pratiquer :

- 1) des cours d'éveil musical a partir de 6 ans
- 1) des cours de Solfège
- 2) des cours d'instruments (prêtés dans la mesure de nos possibilités) :



Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Trompette, Trombone, Cor, Basse, Saxophone et Percussion.

Il peut ensuite intégrer la CLASSE D'ORCHESTRE puis L'HARMONIE MUNICIPALE.

Il est rappelé à cette occasion que les droits d'inscriptions pour un an sont les suivants (*payables le jour de l'inscription en liquide ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public*):



Pour 1 enfant	25 euros
Pour 2 enfants issus d'une même famille	45 euros
Pour 3 enfants issus d'une même famille	60 euros

3 enveloppes timbrées avec votre adresse sont également demandées par famille

Inscriptions à l'Ecole de Musique, place Mandron, aux dates suivantes :



Samedi 3 septembre 2022 de 16 h 00 à 17 h 30
Mercredi 7 septembre 2022 de 16 h 00 à 17 h 30
Samedi 10 Septembre 2022 de 16 h 00 à 17 h 30
(Reprise des cours la semaine du 12 septembre)

Pour plus de renseignements, contactez-moi 03 27 59 91 51 ou 06 31 55 24 10.
ou par mail : gerard.hallant@sfr.fr
Le directeur : Hallant Gérard.